



Recouvrement de créances école privée

Par **Zaziaa**, le **21/08/2012** à **09:17**

Bonjour,rnrnL'année dernière je me suis inscrite dans une école privée de Paris nommée ICOGES pour faire une Mise a Niveau en Art Appliqué, une année coûte 4 550 € je n'ai pas réglé la somme pourtant ils m'ont accepté en cours, au bout d'un mois et demi je me suis rendu compte que cette école n'est pas ce que j'attendais (prof absents dès le début de l'année, pas de matériel et en plus cela me coutait cher en transport) j'ai donc décidé de ne plus suivre les cours et de trouver un travail. Il y quelques semaines je reçoit des lettres d'un service de recouvrement me réclamant la somme de 4 550€ alors que je n'ai jamais eu de certificat de scolarité et que je ne suis resté qu'un mois, donc aujourd'hui je dois payé cette somme alors que je suis intérimaire et je n'ai pas les moyens, chaque mois je touche une paye différente, alors comment faire? J'espère que quelqu'un aura une réponse.

Par **amajuris**, le **21/08/2012** à **10:12**

bjr,rnil faut lire ce que prévoit le contrat que vous devez posséder dans de telles circonstances, en particulier les conditions de résiliation.rnle fait que les conditions ne vous satisfassent pas peut se comprendre, par contre les frais de transport eux étaient prévisibles.rnquand on rompt un contrat, on s'expose à devoir payer un certain dédommagement.rnpour l'instant ne payez rien, ne répondez pas à la société de recouvrement qui n'a aucun pouvoir contre vous sauf à entamer une procédure devant un tribunal.rncdt

Par **lyn05**, le **16/11/2013** à **21:16**

bonsoir, rnai une copine qui est dans la meme situation, elle n'arrive pas a suivre et voudrait quitter. elle a entamé les cours il ya 15 jours mais a du mal a suivre et n'ayant pas trouvé d'entreprise elle doit assumer les frais d'inscription et de formation de 500 € par mois. rnje voulais savoir qu'elle a été stp la suite pour toi. elle voudrait quitter mais tu connai les conditions de resiliation de cette ecole :(rnje t'en remercie d'avance !